N°: 2006-06-22
Service : Marchés Publics

OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DES HUISSERIES DE L'HÔTEL DE VILLE - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu l'article 59 du Code des Marchés Publics;
Vu la décision de la Commission d'appel d'offres du 14 juin 2006;
Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Oullins a décidé de procéder aux travaux de réhabilitation des huisseries de l'Hôtel de ville. A cet effet, une procédure de consultation par appel d'offres ouvert a été lancée le 30 mars 2006 pour laquelle aucune offre n'a été reçue.
C'est pourquoi une seconde procédure de consultation par appel d'offres ouvert a été relancée le 5 mai 2006 et un avis d'appel public à concurrence publié au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics. Après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 14 juin 2006 a attribué le marché à LARAT pour un montant de 301 183 euros HT.

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le marché de travaux relatif aux travaux de réhabilitation des huisseries de l'Hôtel de Ville avec le titulaire désigné ci-dessus;

PRECISE que les crédits nécessaires seront prélevés au budget 2006, chapitre 23, fonction 020, article 2313.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET